

690. Le tableau suivant donne le nombre de personnes enfermées dans les prisons de comtés en 1888, en tant que des relevés ont pu être obtenus. Comme les provinces n'envoient pas toutes leurs rapports à la même époque, il n'a pas été possible de donner ces particularités à une date générale, mais elles ont été aussi rapprochées que possible :—

Personnes  
enfermées  
dans les  
prisons de  
comtés,  
1888.

PROVINCES.	Nombre de prisons.	Date.	Nombre enfermé.		Total.
			Hom- mes.	Femmes	
		1888.			
Ontario.....	*54	30 sept....	890	356	1,246
Québec.....	24	31 déc....	362	179	541
Nouvelle-Ecosse.....	22	30 juin....	118	15	133
Nouveau-Brunswick.....	15	30 do....	44	14	58
Manitoba.....	3				
Colombie-Anglaise.....	3	31 oct....			109
Ile du Prince-Edouard.....	3	30 juin....			18
Total.....	124		1,414	564	2,105

\* Y compris la prison centrale et l'école de réforme Mercer, de Toronto.

Trois comtés seulement de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick négligèrent d'envoyer les renseignements demandés, à part ces trois comtés les relevés peuvent être considérés comme étant complets. Si on prend le nombre de prisonniers de 1887 au Manitoba pour 1888, savoir 48, le total sera de 2,153. Ces chiffres joints au nombre de prisonniers dans les pénitenciers indiquent qu'au 30 juin 1888, il y avait 1 prisonnier par 1,531 habitants.

691. Il y a 15 asiles d'aliénés en Canada qui sont supportés presque entièrement par le gouvernement et dans quelque cas par l'aide des municipalités. Le tableau suivant donne des particularités concernant ces établissements.

Asiles  
d'aliénés.